



## **Mémoire sur le développement économique en marge de l'autoroute 30**

**Présenté au**

**Comité interministériel pour le développement économique du corridor  
de l'autoroute 30**

**Par\***

**Me Mathieu Miljours, LLB, président**

**Et**

**Richard Beaumier, FCA, FCPA, trésorier**

**Chambre de commerce et d'industrie de Vaudreuil-Soulanges**

**Valleyfield, ce 18 novembre 2013**

**\* Ont collaboré à la rédaction du présent mémoire :  
Luc Boyer, CFA, vice-président  
Nadine Lachance, M. Sc. (HEC), directrice générale**

## Contenu

INTRODUCTION .....	3
ENJEUX.....	4
1- À votre avis, quels sont les enjeux (deux ou trois) prioritaires pour votre territoire (MRC et agglomération) au regard de l'A-30? .....	4
2- Quelles sont les forces sur lesquelles il faut miser pour le développement le long de l'A-30 sur votre territoire? .....	5
3- Quels sont les principaux éléments à prendre en considération pour assurer une vision durable du développement économique le long de l'A-30 pour l'ensemble de la Montérégie et de la région métropolitaine? .....	7
PROJETS, SECTEURS ET OCCASIONS D'AFFAIRES .....	8
4- À votre avis, que manque-t-il à l'offre actuelle de votre MRC pour accueillir les projets porteurs qui soient compatibles avec la vocation de l'A-30? .....	8
5- Quels types de projets devrions-nous soutenir pour assurer le développement économique durable de votre territoire (secteurs industriels et types d'entreprises)? .....	10
RÔLES, RESPONSABILITÉS ET COLLABORATION .....	11
6- Comment favoriser une meilleure collaboration entre le gouvernement et les acteurs régionaux pour le développement économique durable le long de l'A-30? .....	11
7- Quels rôles et responsabilités le gouvernement du Québec et les autres partenaires économiques doivent-ils jouer dans le choix et le soutien des projets? .....	12
CONCLUSION ET RECOMMANDATION .....	13
ANNEXE 1.....	14
ANALYSE COMPARATIVE DES CRITÈRES DU PMAD POUR LE CHOIX DES PÔLES LOGISTIQUES	14

## INTRODUCTION

C'est en mai 1988 que l'association des gens d'affaires de Vaudreuil voit le jour, et ce, suivant la volonté d'unification des commerçants qui voulaient s'exprimer d'une seule et même voix.

De fil en aiguille, cette association de gens d'affaires a laissé place en 1994 à la Chambre de commerce de Vaudreuil-Dorion.

En 2012, la Chambre de commerce et d'industrie de Vaudreuil-Dorion dont le territoire était limité à quatre municipalités de la région de Vaudreuil-Soulanges a agrandi son territoire à l'ensemble de la MRC de Vaudreuil-Soulanges. Du même coup, elle est devenue la Chambre de commerce et d'industrie de Vaudreuil-Soulanges (CCIVS).

Aujourd'hui, la CCIVS est dotée d'une mission régionale axée sur le développement économique de la région et assurant une représentation de l'ensemble de ses membres dans le cadre des grands enjeux régionaux.

La Chambre représente plus de 400 membres et délégués issus de l'entrepreneuriat local. Ceux-ci ont à cœur le développement économique de la région, ce à quoi ils s'affairent depuis plusieurs années.

De fait, la CCIVS est à même de constater que bien avant la complétion de l'autoroute 30, la région et ses commerçants avaient amorcé le développement économique en misant sur sa position géographique unique (porte d'entrée du corridor de commerce en provenance de l'Ouest et des États-Unis) et de son réseau d'infrastructures.

Forte de ce développement économique bien entamé, la CCIVS est fière de collaborer à la présente consultation afin de pouvoir y souligner la position privilégiée de Vaudreuil-Soulanges.

## ENJEUX

### *1- À votre avis, quels sont les enjeux (deux ou trois) prioritaires pour votre territoire (MRC et agglomération) au regard de l'A-30?*

En 2005, la région de Vaudreuil-Soulanges s'est dotée d'une stratégie de développement industriel afin de concilier sa forte croissance économique et démographique et la qualité de vie de tous ses résidents.

Basée sur les infrastructures existantes, un des principaux créneaux de développement retenu a été le transport et la logistique à valeur ajoutée. Ce choix s'est appuyé sur :

- la présence sur le territoire de Vaudreuil-Soulanges d'un réseau d'infrastructures d'envergure pan canadienne et complémentaire : les autoroutes 20 et 40 qui se connectent dans Vaudreuil-Soulanges et qui donnent l'accès par la route au Québec et au reste du Canada;
- les réseaux ferroviaires du CN et du CP, que CSX viendra renforcer par la suite, qui offrent eux aussi un accès au reste du Canada et aux corridors de commerce du reste de l'Amérique du Nord;
- La proximité du port de Valleyfield venant compléter les modes de transport des marchandises;
- La proximité de l'aéroport international Pierre-Elliott-Trudeau qui donne accès à Vaudreuil-Soulanges tout en permettant d'éviter la congestion automobile liée aux flux des véhicules en offrant une localisation située à l'inverse des flux de circulation.

Aujourd'hui, la réalité du développement économique est venue confirmer ce choix par un ensemble de projets majeurs dont les investissements totaux représentent plusieurs centaines de millions de dollars et des centaines d'emplois comme par exemple : un centre de distribution géré par Genco pour le compte de Canadian Tire, le centre de distribution de Kraft Canada, un centre de distribution géré par Relais Logistique pour le compte d'une entreprise majeure dans le commerce de détail, de même que des compagnies de transport par camion tel que : ERB Transport, CAT, XTL Transport, Total Logistics Trucking Canada Inc.

L'ouverture de la dernière portion de l'autoroute 30 en décembre 2012 permettant enfin aux marchandises de contourner l'Île de Montréal a été le point d'orgue de cette consécration de Vaudreuil-Soulanges comme la porte d'entrée au Québec et vers le grand Montréal et comme le point d'accès vers l'Ontario, le reste du Canada et les États-Unis.

**L'annonce du pôle logistique du Québec dans Vaudreuil-Soulanges serait l'élément structurant qui permettrait à notre région d'asseoir son statut de point d'accès pour le Québec tout en offrant une solution à la congestion routière de Montréal en fixant le point d'arrêt des marchandises en amont de la métropole. Ce serait également l'effet de levier attendu pour d'autres projets majeurs (le port intermodal du CP) que la crise économique de 2008 a retenu.**

Ce pôle logistique permettra à Vaudreuil-Soulanges d'optimiser le développement économique de ce secteur en créant un pôle d'attraction générant d'immenses économies d'échelles en termes de coûts d'infrastructures tout en réduisant le coût environnemental de cette industrie qu'une implantation diffuse sur tout le territoire provoquerait.

La reconnaissance de ce créneau d'excellence serait, qui plus est, le point d'ancrage **d'une image régionale forte** que la communauté d'affaires de Vaudreuil-Soulanges construit également depuis plusieurs années.

## *2- Quelles sont les forces sur lesquelles il faut miser pour le développement le long de l'A-30 sur votre territoire?*

### **Situation géographique**

Il faut noter que plus de 85% des échanges commerciaux du Québec avec l'Amérique du Nord transitent par Vaudreuil-Soulanges ainsi, la région a une vocation logistique incontournable, en faisant un passage obligé reliant l'Est et l'Ouest du Canada. La MRC est la principale porte d'entrée pour les personnes et les marchandises en provenance de l'Ouest, route d'exportation pour les marchandises et le déplacement des personnes du Québec et de l'Est canadien.

## **Réseau d'infrastructures**

Autoroutières : Il ne faut pas négliger que pour le Québec, les plus grands partenaires économiques sont l'Ontario et les États-Unis. Ainsi, les accès aux autoroutes A20-A30-A40 permettent un accès facile pour joindre ces principaux partenaires d'affaires.

Ferroviaires : Les deux voies de chemin de fer CN et CP (Est-Ouest et Nord-Sud) et la connexion CSX sont des accès non négligeables. En ce sens, le complexe intermodal d'envergure du CP à Les Cèdres vient confirmer la position stratégique de la région eu égard aux voies ferrées.

Portuaires: Vaudreuil-Soulanges est situé à 43 km du port de Montréal et à 12 km du port de Valleyfield.

Aéroportuaires: Vaudreuil-Soulanges est situé à 25 km de l'aéroport de Montréal.

## **Services publiques**

Transport en commun (AMT / CIT Presqu'Île) : L'installation dans la région de grande entreprises passe par une accessibilité à la main d'œuvre.

Un accès au gaz naturel et au réseau électrique de haute tension : permettant ainsi l'implantation de projets majeurs.

## **Développement résidentiel et commercial**

Vaudreuil-Soulanges compte 23 municipalités dont 11 (regroupant 75% des habitants) faisant partie de la CMM. 143 000 habitants sur 855km<sup>2</sup> et une croissance démographique anticipée portant à 186 000 le nombre d'habitants d'ici 2031.

La région compte plus de 100 entreprises en transport et en logistique et possède 1,5 million de m<sup>2</sup> d'entreposage réfrigéré et frigorifique.

Plusieurs entreprises se sont également montrées intéressées à s'implanter dans la région si le pôle logistique venait s'implanter.

### **3- Quels sont les principaux éléments à prendre en considération pour assurer une vision durable du développement économique le long de l’A-30 pour l’ensemble de la Montérégie et de la région métropolitaine?**

Avant de pouvoir répondre à cette question, une mise en contexte est nécessaire. Ainsi, il importe d’abord de cerner le développement durable.

Au Québec, le développement durable est principalement encadré par la Loi sur le développement durable<sup>1</sup> et la Stratégie gouvernementale de développement durable 2008 – 2013.<sup>2</sup>

La définition législative du développement durable se lit comme suit :

*« Dans le cadre des mesures proposées, le «développement durable» s'entend d'un développement qui répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures à répondre aux leurs. Le développement durable s'appuie sur une vision à long terme qui prend en compte le caractère indissociable des dimensions environnementale, sociale et économique des activités de développement »<sup>3</sup>*

Afin de circonscrire l’application de cette définition, la Loi édicte également 16 principes directeurs devant être pris en considération par l’administration publique dans l’exercice de son pouvoir décisionnel.<sup>4</sup>

Bien que ces principes soient indissociables au sens de la Loi, il convient, dans le cadre de la présente consultation et eu égard au développement économique en marge de l’A-30, d’en souligner deux :

*« «Protection de l'environnement»: pour parvenir à un développement durable, la protection de l'environnement doit faire partie intégrante du processus de développement<sup>5</sup>;*

---

<sup>1</sup> L.R.Q., c. D-8.1.1

<sup>2</sup> Laquelle fut prolongée jusqu’au 31 décembre 2014 suivant l’adoption du décret 136-2012 en date du 29 février 2012.

<sup>3</sup> L.R.Q., c. D-8.1.1, art. 2

<sup>4</sup> L.R.Q., c. D-8.1.1, art. 6

<sup>5</sup> L.R.Q., c. D-8.1.1, art. 6 al. c)

*«Efficacité économique»: l'économie du Québec et de ses régions doit être performante, porteuse d'innovation et d'une prospérité économique favorable au progrès social et respectueuse de l'environnement<sup>6</sup>;*

À la lumière de la définition de développement durable et des principes énoncés ci-haut, la région de Vaudreuil-Soulanges devient le choix logique pour l'implantation d'un pôle logistique.

En prenant en considération la provenance ou la destination des marchandises qui transitent par le Québec, la création d'un pôle logistique à Vaudreuil-Soulanges serait la solution amenant la plus petite empreinte écologique. En effet, vu nos liens économiques étroits avec l'Ontario, l'Ouest du Canada et les États-Unis (en transit par l'Ontario) Vaudreuil-Soulanges est sans conteste la plaque tournante du commerce Québécois.

Ainsi, en implantant le pôle logistique dans la région de Vaudreuil-Soulanges, on vient de réduire considérablement les distances de transport (voir tableau annexe 1) diminuant du même coup l'émission des gaz à effet de serre. Par le fait, l'on vient diminuer les coûts de transport pour les entreprises.

Par ailleurs, il convient de mentionner à titre de démonstration quant à la provenance des marchandises, l'existence d'un pôle logistique ainsi que le développement économique à l'Ouest de Vaudreuil-Soulanges plus précisément à Cornwall, Ontario.

## **PROJETS, SECTEURS ET OCCASIONS D'AFFAIRES**

### ***4- À votre avis, que manque-t-il à l'offre actuelle de votre MRC pour accueillir les projets porteurs qui soient compatibles avec la vocation de l'A-30?***

Selon l'édition de novembre 2013 du magazine Site Selection, spécialisée dans l'immobilier industriel et le développement économique, les principaux critères d'attractivité de l'industrie en matière de choix de sites sont :

1. La disponibilité de la main d'œuvre
2. Les infrastructures de transport

---

<sup>6</sup> L.R.Q., c. D-8.1.1, art. 6 al. d)

3. Les taxes provinciales et municipales
4. Les infrastructures municipales
5. La disponibilité des espaces

Le présent document démontre clairement que Vaudreuil-Soulanges répond aux deux premiers critères et est perçu comme la porte d'entrée vers le Québec ou le point de départ du Québec vers tous les marchés canadiens et américains. De plus, comme nous l'avons également démontré, l'industrie reconnaît à Vaudreuil-Soulanges ce rôle dans la chaîne logistique du Québec.

Malheureusement, la réalité rattrape notre région et c'est l'Ontario, qui profite du point faible de Vaudreuil-Soulanges et se positionne comme la porte d'entrée vers Montréal et le Québec.

Le résultat, des dépenses accrues pour l'entretien des infrastructures routières du Grand Montréal et des investissements perdus pour le Québec au profit de Cornwall. À titre d'exemples, Olymel a annoncé un investissement de 37 millions de dollars en juin dernier pour son usine de Cornwall et Target a préféré l'Ontario à Coteau-du-Lac pour son centre de distribution de 1.3 millions de pieds carrés.

La communauté d'affaires de Vaudreuil-Soulanges et les décideurs politiques de la région font front commun pour aboutir à une vision à long terme en matière de développement régional. Parmi tous les enjeux régionaux, l'implantation du pôle logistique du Québec dans Vaudreuil-Soulanges est un des piliers de ce développement afin de soutenir le développement du Québec au détriment de l'Ontario et d'apporter une solution à l'engorgement routier de Montréal. Le gouvernement du Québec doit pour cela **libérer les espaces nécessaires pour permettre à Vaudreuil-Soulanges de tenir sa place dans le développement économique et l'avenir du Québec.**

**Vaudreuil-Soulanges planifie depuis des années sa croissance de façon réfléchie et concertée pour assurer à ses citoyens un avenir prospère et durable.** De nombreuses études démontrent que la lutte en matière de développement économique entre le Québec et l'Ontario s'intensifie. À ce chapitre, nous sommes en première ligne et le Québec doit donner à notre région trop longtemps oubliée, les moyens de devenir un des attraits majeurs du Grand Montréal et du Québec.

**5- Quels types de projets devrions-nous soutenir pour assurer le développement économique durable de votre territoire (secteurs industriels et types d'entreprises)?**

Il est important de bien comprendre le contexte de la croissance de Vaudreuil-Soulanges afin d'assurer le développement économique durable de la région.

En termes démographiques, Vaudreuil-Soulanges connaît une croissance durable. Il y avait 102 000 résidents en 2000, il y en a 143 000 en 2013 et selon les prévisions, il y en aura au moins 186 000 en 2031. Cette prémisse est une donnée capitale dans un contexte de vieillissement général de la population au Québec car la disponibilité de la main d'œuvre devient un facteur croissant dans le choix d'implantation d'une entreprise dans un territoire donné.

Doté d'un tissu industriel jeune, Vaudreuil-Soulanges est un pôle d'attraction fort pour les secteurs d'excellence de la grande région métropolitaine de Montréal :

- **La situation géographique de notre territoire ainsi que la complémentarité de nos infrastructures font du transport et de la logistique l'axe de développement évident pour Vaudreuil-Soulanges;**
- Le secteur de la santé et des produits naturels en fort développement profite de l'expertise développée dans l'Ouest-de-l'Île de Montréal par les multinationales pharmaceutiques et offre une expertise complémentaire pour un secteur en croissance soutenue;
- **L'investissement de 1.2G\$ d'Ericsson à Vaudreuil-Dorion**, ainsi que d'autres projets de même nature dans le Suroît font de facto de Vaudreuil-Soulanges un pôle d'attraction pour un secteur des TIC complémentaire, ici aussi, à l'expertise développée à Montréal en matière de jeux vidéo;
- Cette forte croissance a finalement donné naissance à plusieurs centres récréotouristiques et commerciaux qui attirent résidents et non-résidents dans Vaudreuil-Soulanges et génèrent des investissements soutenus (plus de **250 millions de dollars depuis 2011 et d'ici 2015**).

Alors que d'autres régions ont pu être désenclavées par rapport au Grand Montréal, l'autoroute 30 à Vaudreuil-Dorion a eu un effet multiplicateur sur l'accessibilité de notre territoire, c'est de cet effet dont il faut profiter pour assurer un développement durable pour Vaudreuil-Soulanges mais aussi pour tout le Québec.

Ainsi donc, **un pôle logistique dans Vaudreuil-Soulanges** permettra sans aucun doute au projet en dormance du port intermodal du CP, de redevenir actif à brève échéance, provoquant des centaines de millions de dollars d'investissement et créant également des emplois durables. Mais au-delà de ce projet spécifique, le pôle logistique aura un effet d'entraînement pour des secteurs de pointe pour le Grand Montréal, source d'investissements majeurs et d'emplois de qualité basés sur une économie du savoir.

## RÔLES, RESPONSABILITÉS ET COLLABORATION

### *6- Comment favoriser une meilleure collaboration entre le gouvernement et les acteurs régionaux pour le développement économique durable le long de l'A-30?*

Les réalités à concilier afin d'assurer un développement économique durable le long de l'A-30 sont multiples et complexes. Citons à titre d'exemple, certains des intervenants qui auront à un moment ou à un autre à intervenir dans un tel dossier : les municipalités, la MRC, la CRE, la CMM, le gouvernement provincial par le biais de plusieurs ministères, MFEQ, MTQ, MDDEP, MAPAQ, pour ne nommer qu'eux, sans compter tous les organismes et associations d'intérêts locaux et régionaux, telle la CCIVS qui voudront s'assurer de la maximisation des retombées pour la région.

Les enjeux défendus par chacun ont tous pour finalité le mieux-être de la région, mais la façon d'atteindre cet objectif peut varier.

Malgré tout, le développement harmonieux et durable de Vaudreuil-Soulanges, point mis de l'avant par notre communauté d'affaires en 2010, doit primer. À ce sujet, **l'inaction est notre pire ennemie** car elle provoque un attentisme que notre principal concurrent en matière de transport et logistique, Cornwall, à quelques dizaines de kilomètres de notre territoire n'a pas et qui fait perdre au Québec et à Vaudreuil-Soulanges des centaines de millions de dollars d'investissement au profit de l'Ontario.

Le gouvernement doit donc reconnaître le rôle du transport et de la logistique comme source de développement économique pour le Québec et reconnaître également le rôle que Vaudreuil-Soulanges dans cette stratégie **et créer un organe permanent de planification** du développement économique le long de l'A-30. Par ailleurs, le gouvernement doit également ouvrir un canal de communication permanent entre les intervenants économique de la région et les différents ministères concernés.

*7- Quels rôles et responsabilités le gouvernement du Québec et les autres partenaires économiques doivent-ils jouer dans le choix et le soutien des projets?*

Depuis plusieurs années, les études démontrent et soutiennent l'avantage de la position de Vaudreuil-Soulanges en matière de transport et logistique. La finalisation de l'autoroute 30 est l'aboutissement de cette situation en venant lever le dernier obstacle à une offre optimale en matière de transport intermodal, soit la possibilité de contourner l'Île de Montréal, évitant ainsi la congestion de la traversée de l'Île. Cet axe de contournement est également une chance pour Montréal en venant résoudre une partie des enjeux liés aux déplacements dans le cadre plus large du renouvellement de certaines infrastructures de transports stratégiques pour la métropole.

**En conséquence de quoi, le gouvernement reconnaît de façon objective le rôle crucial de Vaudreuil-Soulanges dans le tissu économique du Québec, du Grand Montréal et du corridor de commerce Québec-Ontario. Ainsi, il se doit de devenir le facilitateur qui sera le lien entre les intérêts du Québec et les besoins des régions.**

Selon cette même logique, l'A-30 doit garder sa vocation initiale, celle d'être un axe de contournement de l'Île de Montréal car le danger est grand de la voir se transformer en voie de déplacements locaux comme le sont devenues les autoroutes 13, 15 et 40 au cœur de l'Île de Montréal ce qui risquerait de provoquer un transfert économique d'un site vers l'autre pour des raisons purement spéculatives sans pour autant favoriser la création de richesse le long de cet axe.

Il devra appartenir aux partenaires économiques locaux tels les Chambres de commerce de coopérer avec le gouvernement du Québec pour le sensibiliser aux réalités locales en matière de développement économique et de développement régional durable.

## CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS

Le développement économique de l'autoroute 30 exige des actions concrètes. Le choix du site du pôle logistique est certainement important et urgent. Le Plan métropolitain d'aménagement et de développement (PMAD) a déjà établi les critères objectifs et économiques pour le choix des pôles logistiques.

Dans le présent mémoire, en appliquant ces critères de localisation, il ressort clairement que :

- Le site optimal est celui de Vaudreuil-Soulanges, et ce, afin de maximiser les retombées économiques liées au corridor économique de l'autoroute 30.
- La meilleure localisation sur la base des critères établis par le PMAD (plus courte distance sur 8 des 11 accès) est Vaudreuil-Soulanges (Voir tableau annexe 1).
- Les accès directs aux réseaux routiers et ferroviaires et la proximité aux installations portuaires et aéroportuaires avec possibilité d'une zone tampon font de Vaudreuil-Soulanges la localisation de premier choix.

La CCIVS est disponible pour assister les divers intervenants afin que le pôle logistique se réalise dans les délais les plus brefs. Nous invitons tous les intervenants intéressés par ce dossier qui souhaiteraient en discuter ou le commenter, à communiquer avec les signataires de ce mémoire ou avec la permanence de la CCIVS.

## ANNEXE 1

### ANALYSE COMPARATIVE DES CRITÈRES DU PMAD POUR LE CHOIX DES PÔLES LOGISTIQUES

Critères de localisation des pôles logistiques selon le PMAD		MRC Vaudreuil-Soulanges Les Cèdres, Côteau-du-Lac, Vaudreuil-Dorion Distance en KM	MRC Beauharnois-Salaberry Beauharnois, Salaberry-de-Valleyfield Distance en KM	MRC de Marguerite D'Youville Contrecoeur Distance en KM
Accès direct au réseau routier métropolitain				
	A-20	0	3	40
	A-30	0	0	0
	A-40	0	12	100
Accès direct au réseau ferroviaire				
	CN	0	0	0
	CP	0	10	41
	CSX	3	0	88
Proximité d'une installation portuaire				
	Montréal	43	69	54
	Valleyfield	12	0	117
	Contrecoeur	112	117	0
Proximité d'une installation aéroportuaire				
	Dorval (PET)	22	51	80
	Mirabel	66	94	105
Possibilité d'une zone tampon		<b>oui</b>	<b>oui</b>	<b>oui</b>
<b>Distance en KM total</b>		<b>258</b>	<b>356</b>	<b>625</b>
<b>Conclusion</b>		Choix optimal en terme de distances (accès)	intermédiaire	Plus éloignée des accès

La MRC de Vaudreuil-Soulanges offre, de loin, la meilleure localisation sur la base des critères établis par le PMAD (plus courte distance sur 8 des 11 accès).

La MRC de Vaudreuil-Soulanges offre le site le plus rapproché des A-20, A-30, A-40, CN, CP, aéroports PET et Mirabel et port de Montréal. De plus la MRC est située à environ 12 km du port de Valleyfield. Ses accès directs aux réseaux routiers et ferroviaires et la proximité aux installations portuaires et aéroportuaires avec possibilité d'un zone tampon en font la localisation de premier choix.

Source des données pour les distances : Google map

Source : Chambre de commerce et d'industrie de Vaudreuil-Soulanges, novembre 2013